

Ils nous parlent de leur métier...

Aujourd'hui, honneur à **Annie Touranchet**, médecin du travail.



Je suis née le 26 juin 1948, à Paris, dans une famille d'employés. Pour mes parents, il était très important que moi et mes frères et sœurs réussissions à l'école. Cette exigence de mon entourage familial m'a poussée à mener une scolarité réussie et à réaliser des études supérieures.

Après avoir obtenu mon baccalauréat en 1966, j'intègre l'école de médecine de Paris. Je termine mes études en 1974 et passe dans la foulée ma thèse, centrée sur les maladies professionnelles. Il s'agit alors d'un premier travail sur la question de l'amiante.

Cette même année, je deviens médecin et me concentre sur trois domaines : la pédiatrie préventive ou protection maternelle et infantile, la médecine scolaire et quelques vacations de médecine du travail. La pédiatrie préventive consiste à réaliser des suivis sur la santé des enfants de leur naissance à leurs 2 ans, en s'occupant par exemple des vaccinations et en vérifiant la psychomotricité et l'acquisition du langage.

À partir de 1975, j'exerce mon activité en tant que médecin du travail à temps plein. À cette époque, la santé des travailleurs et des travailleuses était quelque peu malmenée et je sentais que ce sujet était encore très peu mis en avant dans la médecine, ce qui m'a conduit à me concentrer sur le suivi de la santé au travail et la prévention.

En 1976, je m'installe à Nantes. Le premier emploi que j'y exerce consiste à assurer la médecine du travail pour les personnels hospitaliers de la ville.

J'assume ce poste pendant 4 ans puis, en 1980, je deviens médecin du travail pour la CAF, à temps partiel et pour les métallurgistes nazairiens, également à temps partiel. J'observe alors deux types de difficultés au travail. Chez le personnel administratif de la CAF, la pression psychique, mentale, était forte, tandis que chez les métallurgistes, les difficultés étaient physiques, avec des charges lourdes à soulever, des cadences de travail rapides, un bruit constant avec un haut volume.

En 1982, je deviens médecin inspecteur du travail. J'opère alors au sein de la direction régionale du travail et j'occupe la fonction de conseiller médical pour les inspecteurs du travail. Je dois aussi, à ce moment, m'assurer du respect des textes de loi sur la médecine du travail pour les services de santé au travail. J'ai assuré ces différentes fonctions de 1982 jusqu'en 2012.

Sur cette période, je développe, avec d'autres confrères, un système de mise en réseau de médecins du travail en Pays de la Loire, afin de signaler toutes les pathologies en lien avec le travail. Nous sommes ainsi la première région de France à avoir mis en évidence des problématiques de santé au travail telles que les troubles musculo-squelettiques. Ce système a été repris par santé publique France et s'est par la suite étendu à toutes les régions, avec le Réseau Sentinelles. Dans les années 1980, je réalise les difficultés causées par l'amiante sur les chantiers navals de Nantes et Saint-Nazaire.

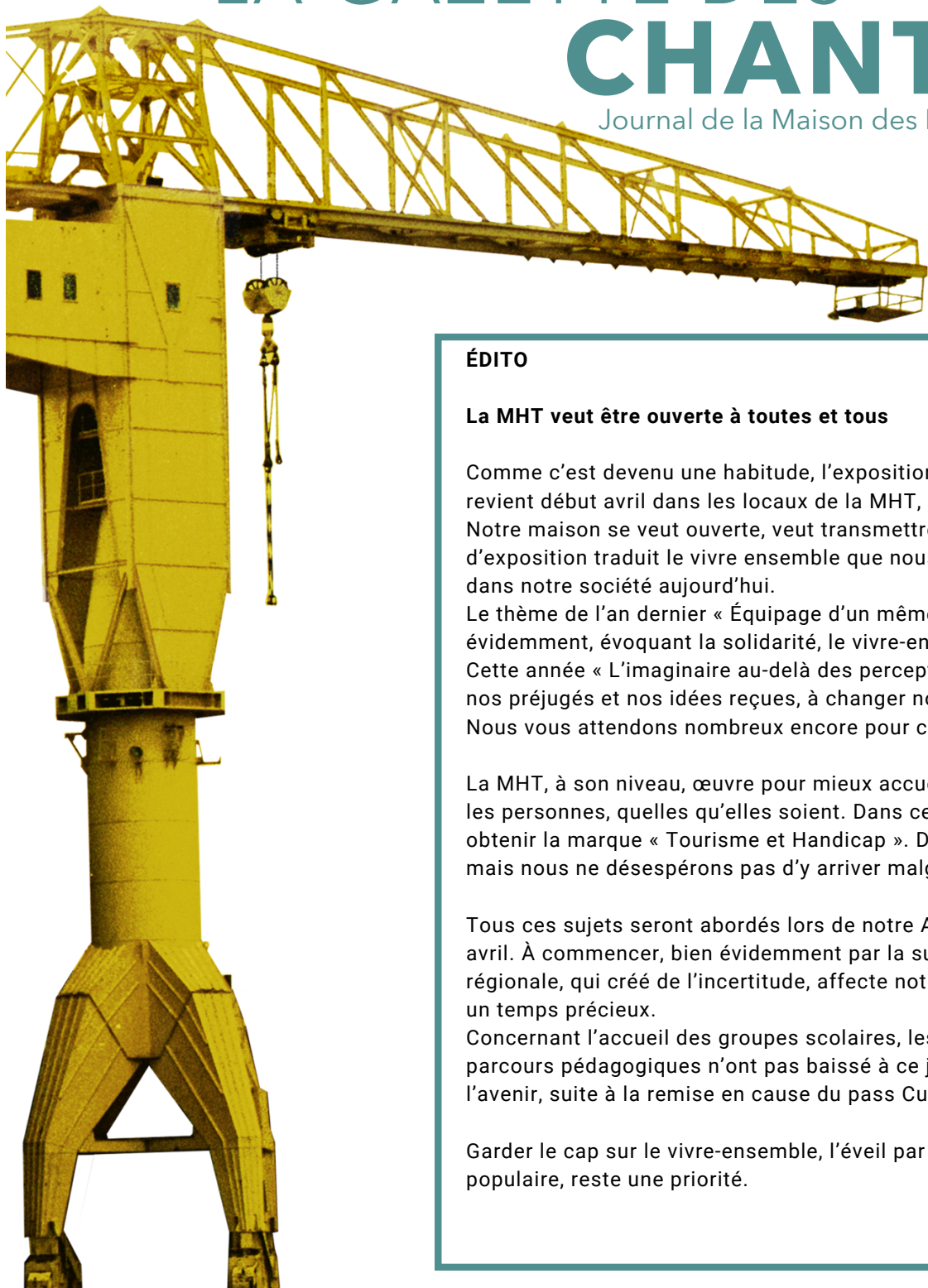
Mon activité professionnelle sur 40 ans s'est centrée sur la prévention des risques professionnels et sur la mise en visibilité des pathologies en lien avec le travail. J'ai ainsi pu constater une évolution des difficultés des personnes au travail, avec une augmentation de la souffrance psychologique causée par leur métier, à partir des années 1990. Je prends finalement ma retraite en 2012 et reste vigilante sur ces sujets.

LA GAZETTE DES CHANTIERS

Journal de la Maison des Hommes et des techniques

Numéro 20

Avril - Juin 2025



ÉDITO

La MHT veut être ouverte à toutes et tous

Comme c'est devenu une habitude, l'exposition du festival Handiclap revient début avril dans les locaux de la MHT, et c'est une bonne habitude. Notre maison se veut ouverte, veut transmettre et recevoir, ce moment d'exposition traduit le vivre ensemble que nous souhaitons, souvent absent dans notre société aujourd'hui. Le thème de l'an dernier « Équipage d'un même navire » nous parlait évidemment, évoquant la solidarité, le vivre-ensemble. Cette année « L'imaginaire au-delà des perceptions » nous invite à dépasser nos préjugés et nos idées reçues, à changer notre regard. Nous vous attendons nombreux encore pour cette nouvelle édition.

La MHT, à son niveau, œuvre pour mieux accueillir et accompagner toutes les personnes, quelles qu'elles soient. Dans ce sens, nous travaillons pour obtenir la marque « Tourisme et Handicap ». Des moyens nous manquent, mais nous ne désespérons pas d'y arriver malgré tout.

Tous ces sujets seront abordés lors de notre Assemblée Générale du 29 avril. À commencer, bien évidemment par la suppression de la subvention régionale, qui crée de l'incertitude, affecte notre activité et nous fait perdre un temps précieux. Concernant l'accueil des groupes scolaires, les sollicitations pour les parcours pédagogiques n'ont pas baissé à ce jour, mais qu'en sera-t-il à l'avenir, suite à la remise en cause du pass Culture ?

Garder le cap sur le vivre-ensemble, l'éveil par la culture, l'éducation populaire, reste une priorité.

Bernard Fillonneau
Président de la MHT

Au sommaire

Page 2 • Festival Handiclap

Page 3 • La Maison des Hommes et des techniques fête les 80 ans de la « sécu » !

Page 2 • Nantes à l'époque des paquebots

Page 4 • Ils nous parlent de leur métier

Avril

Du mardi 1er avril au dimanche 13 avril : Exposition « Paréidolie » du festival Handiclap à la MHT.

4.

Week-ends du 05/06 avril, du 12/13 avril et du 19/21 avril : Ouverture de la MHT de 14h à 18h.

Agenda

Mai

Du mardi 20 mai au vendredi 30 mai : Exposition « Dissidences ».

Juin

Week-end du 14/15 juin : Programmation de conférences à la MHT pour l'évènement « Débord de Loire ». Du vendredi 13 juin au vendredi 27 juin : Exposition « Neoline » à la MHT.

Maison des Hommes et des techniques
Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes
2 bis Boulevard Léon Bureau 44200 Nantes
0240082022

Maison des Hommes et des techniques
contact@mht-nantes.fr
maison-hommes-techniques.fr
Maison des Hommes et des techniques

Festival Handiclap

Du mardi 1er avril au dimanche 13 avril 2025, la MHT accueille la nouvelle exposition temporaire du festival Handiclap et de l'APAJH 44 : «Paréidolie, l'imaginaire au-delà des perceptions». La paréidolie est la tendance instinctive à associer des formes familières à des éléments aléatoires. Le phénomène de paréidolie peut être visuel (par exemple, le fait de voir un visage dans un élément naturel tel qu'un nuage). Ce concept peut s'étendre à la vision que chaque personne porte sur le monde qui l'entoure, en fonction de sa propre expérience de vie.

La paréidolie est une notion qui permet de se rendre compte que notre regard est prisonnier de nos propres perceptions. En choisissant ce thème, l'exposition nous invite à déconstruire ce qui nous apparaît comme une évidence et à nous affranchir de nos premières impressions afin de penser le monde d'une nouvelle manière.

Les œuvres ont été réalisées par des artistes en situation ou non de handicap.



Affiche de l'exposition *Paréidolie*

Nantes à l'époque des paquebots



Affiche de la conférence *Paquebots*

Le 28 janvier 2025, la MHT a réalisé une conférence sur ses collections iconographiques, en collaboration avec le Musée d'arts de Nantes. En effet, cette présentation s'inscrivait dans le cadre de leur exposition temporaire : « Paquebot 1913-1942, une esthétique transatlantique ».

La Maison des Hommes et des techniques fête les 80 ans de la « sécu » !

La Sécurité sociale, créée par les ordonnances du 4 et du 19 octobre 1945, a durablement changé le visage de la France, sortant des millions de personnes de la vulnérabilité. Ce système, que le monde nous envie, n'est pas apparu du jour au lendemain. Il est le fruit de l'action conjointe et coordonnée de militants et de militantes syndicaux et syndicales, politiques ou encore mutualistes. Nantes a une histoire ouvrière forte et les sociétés de secours mutuel y tiennent une bonne place dès 1833. Cette ville ouvrière est le terreau de nombreuses luttes pour des conditions de travail dignes et davantage de sécurité au travail. Des batailles acharnées contre des maladies professionnelles sont menées, notamment celles liées à l'exposition à l'amiante. Des systèmes de solidarité permettant d'affronter la misère sont également créés, tels que les coopératives ouvrières de consommation.

Cette belle histoire ouvrière est mise en valeur régulièrement à la Maison des Hommes et des techniques, lors de parcours pédagogiques ou d'expositions.

Dans ce cadre, les 80 ans de la sécurité sociale nous apparaissent naturellement comme un anniversaire à célébrer.



Logo des 80 ans de la Sécurité sociale

Pour marquer cet évènement important de notre histoire sociale, nous avons décidé de développer plusieurs axes :

Un axe tourné vers les jeunes, car c'est sur eux que reposera l'avenir de la « Sécu ». Il prend la forme d'un parcours pédagogique auprès de 3 classes de terminale du lycée Alcide d'Orbigny à Bouaye. Il a pour objectif de permettre aux jeunes de prendre conscience de la longue histoire de la Sécurité sociale en France. Ce parcours aborde un certain nombre de thématiques : la grande vulnérabilité des classes populaires au XIXe siècle, l'élaboration du système de protection sociale au lendemain de la guerre par le ministre du Travail Ambroise Croizat et enfin l'importance de ce dispositif dans nos quotidiens aujourd'hui.

Leur travail fera l'objet d'une exposition qui sera présentée dans notre salle de conférences cet été.

Second volet de notre programmation :

À partir de septembre prochain, des spécialistes de renom se relaieront lors de conférences mettant en lumière les enjeux, l'originalité et la complexité de notre beau modèle de protection sociale. Le juriste Alain Supiot, professeur émérite de droit social au Collège de France, interviendra sur la notion de solidarité, pierre angulaire de notre modèle social. Véronique Daubas-Letourneux, enseignante-chercheuse à l'École des Hautes Études en santé publique, interviendra sur les chiffres record d'accidents du travail en France. Jean-Baptiste Masméjan, historien du droit au Laboratoire Droit et Changement social à Nantes Université, interviendra en fin d'année sur un aspect méconnu des ordonnances de 1945, la création de l'assurance-chômage.